

Original: anglais

**PROPOSITION DE BUDGET DE LA COMMISSION POUR LE SYSTEME DE GESTION
INTEGREE EN LIGNE (IOMS)
2020-2021**

Président du STACFAD

Résumé exécutif

En 2016, la Commission a adopté la *Recommandation de l'ICCAT concernant l'élaboration d'un système de déclaration en ligne* (Rec. 16-19) dans le but de réduire les exigences en matière de déclaration, de réduire la double déclaration, de simplifier la déclaration et d'aider davantage les CPC à améliorer la déclaration. La Recommandation définit le mandat d'un groupe de travail chargé d'élaborer un système de déclaration en ligne couvrant les exigences de l'ICCAT en matière de déclaration. Depuis 2017, le groupe de travail s'est concentré sur l'élaboration d'un plan pour le système, basé sur une première série de critères. En 2018, la Commission a décidé de soutenir le système de gestion intégrée en ligne (IOMS) présenté par le Secrétariat et approuvé par le groupe de travail et d'adopter ce système en tant que système de gestion en ligne global intégrant toutes les différentes informations relatives à la déclaration, le premier module constituant le rapport annuel (partie II). Les documents COC-316/2018 et COC-317/2018, annexe I, contiennent d'autres informations générales sur l'IOMS et ses spécifications techniques. La Commission a également adopté un budget pour la phase I, le développement de l'IOMS et le rapport annuel comme premier module. Des détails sur ce sujet sont présentés dans le document COC-317/2018. En 2019, le groupe de travail a discuté des développements de la phase I de l'IOMS et, à l'appui de l'approche progressive adoptée, a formulé les recommandations suivantes :

- qu'un poste budgétaire soit inclus dans le budget ordinaire de la Commission (voir tableau 2 pour la ventilation) et qu'un fonds distinct soit créé avec ce poste budgétaire et tout fonds supplémentaire reçu ;
- qu'une partie du budget proposé (voir tableau 2) comprenne des fonds pour le renforcement des capacités, comme indiqué au paragraphe 6 de la Rec. 16-19.

Proposition de budget pour 2020-2021 - Phase II

Le présent document fournit une proposition de budget consolidé pour la phase II de l'IOMS. Les projets et les estimations budgétaires préliminaires ont été élaborés sur la base d'une analyse entreprise par le Secrétariat et en consultation avec le Groupe de travail technique sur la déclaration en ligne de l'ICCAT. Bien que l'IOMS soit financé par l'intermédiaire de la Commission, rien ne s'oppose à ce qu'il accepte des sources de financement extérieures ou des contributions volontaires, en particulier pour soutenir les activités de renforcement des capacités. Après l'achèvement de cette étape de l'élaboration de l'IOMS (2020-2021), le groupe de travail/la Commission apportera sa contribution aux développements et améliorations futurs de l'IOMS.

Le **tableau 1** fournit une liste du projet proposé pour l'IOMS de l'ICCAT avec une brève description des résultats proposés, du budget proposé et du calendrier.

Le **tableau 2** présente un budget consolidé pour les améliorations proposées pour la phase II de l'IOMS de l'ICCAT.

Tableau 1. Résumé des projets de nouveaux développement et d'améliorations du système IOMS

<i>Projet</i>	<i>Résultat proposé</i>	<i>Coût indicatif</i>	<i>Calendrier indicatif</i>
Module 1 - Gestionnaire de navires ICCAT	Gérer l'ensemble des autorisations et des registres de navires de l'ICCAT actuels et adoptés, dont l'enregistrement des accords d'affrètement, les autorisations de transbordement et les services de synchronisation destinés à fournir des informations relatives aux navires aux consommateurs externes, tels que le système eBCD et la liste de navires CLAV.	150.000€	12 mois
Module 2 - Gestionnaire des ports	Enregistrer et autoriser les ports des CPC pour diverses activités liées à la pêche telles que les débarquements, les transbordements et les autorisations des navires de pêche étrangers.	30.000€	2 mois
Module 3 - Gestionnaire des rapports hebdomadaires et mensuels sur le thon rouge (BFT)	Traiter les exigences de déclaration hebdomadaires et mensuelles sur le thon rouge.	70.000€	5 mois
Module 4 - Programmes SDP (SWO, BET)	Gérer les données sur les importations soumises dans le cadre du programme de document statistique semestriel.	70.000€	5 mois

Tableau 2. Estimation complète du budget pour la phase II.

<i>Composante du travail</i>	<i>Temps d'élaboration</i>	<i>Coût estimé (€)</i>	<i>Calendrier (2020-2021)</i>
Module 1	12	149.900	2020
Module 2	2	29.950	2021
Module 3	5	70.050	2021
Module 4	5	70.050	2021
Test et intégration	*1	25.000	*
Infrastructure	*	25.050	*
Renforcement des capacités ²	*	30.000	*
Total	24	400.000	

Le budget pour 2022 et au-delà sera présenté en 2021 ainsi qu'une liste de questions prioritaires pour poursuivre le développement des modules de déclaration.

¹ * indique un travail continu s'étalant sur le cycle complet du budget 2020-2021.

² Le groupe de travail identifiera les activités spécifiques à inclure dans ce chapitre, telles que les formations, les manuels, les webinaires, etc. lors de sa réunion en 2020.